

- **Directives pour les accompagnateurs et spectateurs.**

- ✓ Pour donner suite au dernier décret gouvernemental du 15 novembre 2021, nous sommes dans l'obligation d'exiger le passeport vaccinal pour tous les spectateurs de 13 ans et plus ainsi qu'une preuve d'identité (avec photo pour les 16 ans et plus) pour avoir accès à l'Aréna de Donnacona et au Centre Récréatif Joé Juneau de Pont-Rouge. De plus le port du couvre-visage sera exigé en tout temps.
- ✓ Les accompagnateurs des enfants de 10 ans et moins non-adéquatement vaccinés peuvent aider à attacher les patins dans les vestiaires, mais devront attendre à l'extérieur par la suite. Nous n'avons plus de limite de capacité et de distanciation à respecter dans les gradins et dans les vestiaires, toutefois c'est recommandé.

Il s'agit de directives de la Santé Publique et du Gouvernement du Québec.

- **Directives pour les bénévoles, officiels et entraîneurs.**

- ✓ Pour les bénévoles, officiels et entraîneurs, si vous voulez aller dans les gradins après votre travail vous devez présenter votre passeport vaccinal.
- ✓ Une fois votre travail terminé, si vous n'avez pas présenté votre passeport vaccinal vous devrez quitter.
- ✓ Pour les entraîneurs, 1 entraîneur / 1 patineur.

Merci de votre collaboration!  
2021-11-21

